

PAIEMENT DE FACTURES PAR INTERNET

Caisse Desjardins

Il vous est possible de payer vos factures du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons par Internet (Caisse Desjardins ou Banque Nationale).

*Dans **AccèsD (Desjardins)**, dans votre dossier électronique :*

Pour ajouter une facture à votre dossier, inscrire **Hauts-Cantons** dans la recherche par « Nom du fournisseur »

Le résultat de la recherche vous donne 4 options :

IMPORTANT : il faut payer la bonne facture au bon fournisseur.

- **Effets scolaires : pour les écoles primaires et secondaires**
- **La Procure : pour les centres d'éducation des adultes et les centre de Formation professionnelle**
- **Service de garde : pour la facture du service de garde**
- **Taxes : pour la taxe scolaire**

De plus, vous devez enregistrer à votre dossier autant de type de facture que vous avez d'enfants (pour le service de garde ou pour les effets scolaires) et autant de facture que vous avez de propriétés (taxes scolaires).

Exemple : Pour une famille de 2 enfants, le paiement des effets scolaires nécessite l'inscription de 2 factures :

Factures à inscrire : **ES 000 0000000 000001**
ES 000 0000000 000002

Pour cette même famille, où les enfants fréquentent le service de garde, il y aura aussi 2 factures à inscrire :

Factures à inscrire : **SG 000 0000000 000001**
SG 000 0000000 000002

Chaque état de compte vous donnera un numéro de référence spécifique à chaque enfant.

Païement de la taxe scolaire

Numéro de référence : Correspond au numéro de référence situé sur le compte de taxe. Il est formé d'un nombre fixe de 20 chiffres spécifiquement pour chaque propriété.

Descriptif : Le descriptif vous permet de différencier vos factures au guichet automatique et sur vos relevés de compte. Ce champ est facultatif. Si vous possédez plus d'une propriété, vous pouvez y saisir l'adresse.

Païement des frais de garde du service de garde

Numéro de référence : il est alphanumérique. Il correspond au numéro de référence et est formé d'un nombre fixe de 18 caractères commençant par les lettres **SG** (spécifique à chaque enfant et chaque parent). Il est situé au-dessus du nom du parent. Ce numéro varie d'une facture à l'autre. **Vous devez entrer le numéro de référence sans tiret, sans espace.**

Païement des effets scolaires

(pour les effets scolaires **et** la surveillance du midi, écoles primaires et secondaires)

Numéro de référence : il est alphanumérique. Il correspond au numéro de référence et est formé d'un nombre fixe de 18 caractères commençant par les lettres **ES** (spécifique à chaque enfant et chaque parent). Il correspond au numéro de référence du père ou de la mère et il est situé au centre de la facture. Ce numéro varie d'une facture à l'autre. **Vous devez entrer le numéro de référence sans tiret, sans espace.**

Descriptif : Dans tous les cas, le descriptif vous permet de différencier vos factures au guichet automatique et sur vos relevés de compte. Ce champ est facultatif. Si plus d'un enfant fréquente le service de garde, ou l'école, inscrire le prénom de chacun.

Note : pour les factures du service de garde et des effets scolaires, le numéro de référence du père et de la mère est différent afin de permettre la distribution des feuillets fiscaux.

Important : si votre enfant change d'école (ou passe du primaire au secondaire) le numéro de référence sera différent.

La Procure

(pour les factures émises par les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle)

Numéro de référence : il est alphanumérique et est formé d'un nombre fixe de 13 caractères commençant par les lettres **LP**